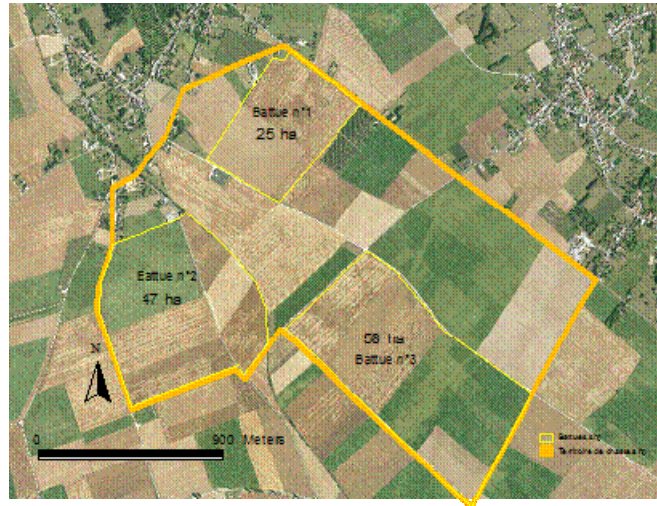


Les comptages

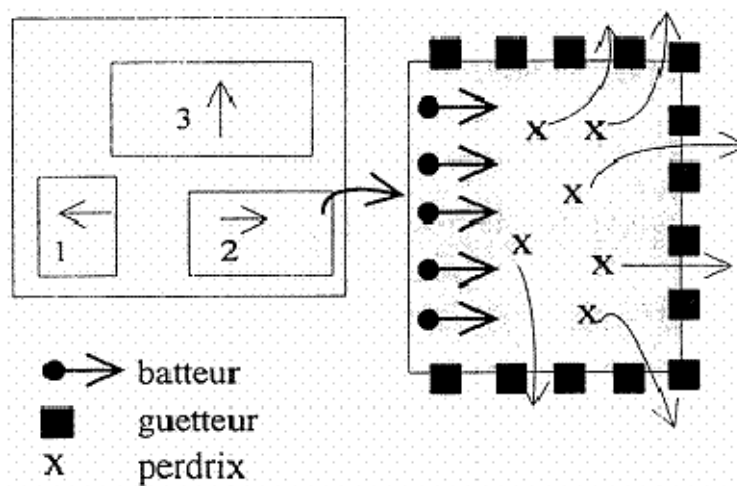
Les battues à blanc



Cette méthode de comptage est utilisée pour dénombrer les **lièvres** ainsi que les **perdrix grises** en plaine. Elle est à organiser entre la mi-janvier et la mi-mars, période qui précède la reproduction et durant laquelle la végétation est basse.

Le principe est de parcourir la plaine comme on le ferait lors d'une chasse en battue :

- le territoire est divisé en différentes enceintes (voir photo ci-dessus), il n'est pas nécessaire de parcourir toute la surface du territoire, les zones délaissées permettront au gibier de s'y abriter lorsqu'il aura été poussé hors d'une enceinte (ce qui permettra également d'éviter les doubles comptages) ;
- lors de chaque traque, 3 côtés seront occupés par des postés, ceux-ci seront espacés d'environ une centaine de mètres, mais cette distance est à adapter en fonction de la visibilité car chaque posté doit pouvoir voir ses voisins ;
- une ligne de rabatteurs, espacés de 10 à 25 m, progresse en direction des postés (voir schéma ci-dessous).



Chaque participant (posté ou traqueur) compte les animaux sortant de l'enceinte **entre lui et son voisin de droite**, et ces animaux-là uniquement !

À la fin de chaque traque, on rassemble les résultats : chaque personne fait part de ses observations à un responsable de ligne. En fin de journée, les chiffres seront collectés et traités. La densité d'animaux présents sur le territoire sera égale à la moyenne des différentes battues (il n'est donc pas nécessaire de parcourir tout le territoire) et s'exprimera en lièvres ou perdrix/100 ha.

En pratique :

- au moins 30 participants (ne pas hésiter à s'adresser aux écoles, mouvements de jeunesse,...) ;
- compter une demi-journée pour ± 200 ha ;
- prévoir des moyens de transport entre les battues si nécessaire (tracteurs ou voitures avec remorques) ;
- un en-cas est toujours bien accueilli ;
- petits détails qui ont leur importance : emporter des talkies-walkies afin de mieux gérer les manœuvres et munir les chefs de traques de gilets fluos afin de faciliter l'alignement des rabatteurs.

Remarque : les battues à blanc ne « vident » pas les territoires, le gibier étant territorial à cette période de l'année en particulier, il reprend sa place dans les heures qui suivent le dérangement.

L'indice kilométrique d'abondance (IKA)

Cette méthode est principalement utilisée pour recenser les **lièvres** en plaine. Elle est à mettre en place entre janvier et mars.

Le principe est de parcourir un circuit de 30 kilomètres à bord d'un véhicule, l'équipe est composée de 4 personnes : un chauffeur, un secrétaire et deux observateurs munis de projecteurs. Le chauffeur doit rouler à une vitesse comprise entre 5 et 10 km/h, les observateurs tiennent leur projecteur perpendiculairement au véhicule et repèrent les lièvres que le secrétaire comptabilisera.

L'opération est à débiter une heure avant le coucher du soleil (moment où les lièvres sont en pleine activité), lorsque la météo n'est pas trop mauvaise (au maximum une pluie légère) et est à répéter 3 fois sur une ou deux semaines. L'équipe, les heures et la météo doivent être assez similaires à chaque fois afin que les résultats soient comparables.

L'IKA est obtenu en faisant la moyenne des trois sorties du rapport nombre de lièvres/nombre de kilomètres. Ce chiffre permettra de voir l'évolution des populations d'année en année.

Conseils :

- prendre des chemins pas trop cabossés ;
- il vaut mieux prévenir la police et la DNF afin d'éviter des contrôles inutiles et de rassurer la population locale ;
- les autres animaux (renards,...) peuvent aussi être comptés, cela peut être une bonne source d'informations.

Le comptage des coqs chanteurs

Cette méthode est utilisée pour dénombrer les **coqs faisans** entre le 15 mars et le 1^{er} mai (période durant laquelle ils sont peu discrets).

Le principe est de se poster afin d'écouter les coqs chanter. Les postes sont indiqués sur une carte, l'observateur y indiquera la localisation (approximative) des oiseaux entendus ainsi que l'heure d'écoute. Chaque personne prendra de quoi noter et, pour une meilleure localisation, des jumelles.

Chaque posté peut déceler les coqs chanteurs sur une surface d'environ 30 ha, soit un rayon de ± 300 m. Pour que le comptage soit significatif, il faut que la surface écoutée représente 60 à 70% du territoire total.

Si l'équipe est composée de plusieurs observateurs, l'opération ira plus vite car ils se répartiront les différents points d'écoute.

La durée de l'affût dure une heure ; suite à cela, chaque observateur parcourt, pendant une demi-heure, sa zone d'observation afin de situer au mieux les coqs entendus. Les meilleures périodes pour les comptages sont un peu avant le lever du soleil et une à deux heures avant son coucher, mais comme les coqs chantent souvent à cette période, il est possible de les écouter pratiquement toute la journée.

Pour connaître le nombre de poules par coq, il faut quelques sorties d'observation en plus, mais celles-ci peuvent être couplées aux écoutes. Étant donnée la discrétion des poules, il faudra sortir seulement au lever et au coucher du soleil.

Idéalement, l'opération est répétée (jusqu'à 3 sorties par poste). On fera la moyenne du nombre de coqs recensés par poste, étant donné que l'on connaît la surface écoutée (en se repérant par rapport aux éléments indiqués sur la carte : lignes électriques, cours d'eau,...), on pourra calculer le nombre de coqs aux 100 ha. La moyenne des densités par poste donnera la densité du territoire.

RECENSEMENT DES COQS CHANTEURS

DOCUMENT DE TERRAIN

Nom, prénom :

Commune / Territoire / N° de secteur :

.....

Date / Heure :

N° de l'observation	Nombre coqs chanteurs	Nombre coqs non chanteurs	Nombre poules	Heure	Remarques
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					